

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

" Nous voulons revaloriser le métier de chauffeur de taxi "

LE tout dernier projet de l'Office national de l'emploi (ONE) "Un jeune, un taxi, un métier" crée des remous en raison des critères fixés pour bénéficier de ce programme. Le directeur administratif et de la stratégie de l'ONE, Séverin Lekoumba, explique le choix de ces critères.

Propos recueillis par GM. NTOU-TOUME-NDONG
Libreville/Gabon

L'Union : Dans la première vague des nouveaux chauffeurs de taxi mis en circulation, tous ont un niveau d'études supérieures. Pourquoi avoir fixé le critère de recrutement au niveau baccalauréat ?

Séverin Lekoumba : Notre approche est de valoriser le métier de chauffeur de taxi. Vous remarquerez que lorsque vous prenez un taxi, la communication n'est souvent pas bonne entre le client et le conducteur. Or, nous voulons des chauffeurs capables de prendre les gens avec courtoisie pour que le client se sente à l'aise durant le trajet. Le taximan doit même être capable de présenter certains sites de Libreville. Chauffeur de taxi c'est tout un métier qui regorge d'une niche d'emplois mais il faut qu'on arrive à le revaloriser pour que les jeunes s'y intéressent. Aujourd'hui, on pense que l'on devient taximan parce qu'on n'a pas réussi dans la vie. L'objectif de l'ONE n'est pas que de former des chauffeurs de taxi mais aussi de faire des gestionnaires de flottes de taxi. Le projet consiste à permettre aux jeunes d'avoir un taxi au

bout de 4 ans. Après les 4 ans, nous aurons toujours un contrat d'accompagnement avec lui pour que son taxi lui permette d'acquiescer un autre taxi au bout de 2 ans.

Pourquoi ne pas avoir mis l'accent sur la formation des nouveaux chauffeurs, tous niveaux confondus, que d'imposer un niveau d'études ?

- Dans notre projet, tel que nous l'avons dimensionné, on a pris le niveau Bac. C'est le minimum. Parce que comme je vous le disais, nous voulons revaloriser le métier de taxi. C'est de cela qu'il s'agit. En le revalorisant, nous avons estimé qu'il fallait le mettre à ce niveau-là. Mais il y a des dispositifs adaptés pour d'autres personnes. Le jeune qui n'a pas le Bac peut venir à l'ONE dire qu'il veut créer son entreprise. Il se fait accompagner, nous l'aidons à obtenir un financement, il achète son taxi. Il y a des programmes qui sont ouverts à tout le monde à l'ONE. Pour le moment, ce sont les bacheliers mais il y a des dispositifs ouverts pour les non-bacheliers.

À la fin du projet, combien de jeunes seront propriétaires d'un taxi ?

- Il s'agit ici de faire un choix entre 0 et 1. Nous pensons qu'il vaut mieux avoir 1 que d'avoir 0. Nous aurons au minimum 90 Gabonais qui vont être propriétaires d'un taxi après 4 ans. Ce n'est pas rien. Et c'est un projet qui va s'étendre sur l'ensemble du territoire national. Les personnes qui souhaitent venir pour le projet taxi peuvent toujours se faire enregistrer. Nous avons encore au moins 80 taxis à lancer. Il faut être titulaire d'un Bac, et être en âge de travailler. Il faut également avoir un permis CD.



Le directeur administratif et de la stratégie de l'ONE, Séverin Lekoumba.

SCG-Ré : première société de réassurance à entrer en Bourse

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

LE premier trimestre s'est achevé. Occasion de faire un bilan d'étape. Selon le programme prévisionnel initial, la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré) devrait être introduite en Bourse au plus tard décembre 2022, selon les instructions des plus hautes autorités. Cette marche vers la cotation en Bourse de la SCG-Ré prévoit un bilan d'étape trimestriel.

Avec cette entrée en Bourse, la SCG-Ré voudrait consolider sa montée en puissance comme compagnie de réassurance dynamique en zone Cima (Conférence interafricaine des marchés des assurances). Dans cette perspective, le réassureur gabonais voudrait lever près de 5 milliards de FCFA, par appel public à l'épargne, pour porter son capital de 10 milliards FCFA actuellement à 15 milliards FCFA. Aussi ambitionne-t-elle de se développer à l'international, d'ouvrir des bureaux de souscription à l'étranger, de renforcer ses fonds propres et sa notoriété, tout en améliorant sa gouvernance



La SCG-Ré a franchi le premier trimestre de sa démarche d'entrée en Bourse.

technique et financière, ainsi que sa notation financière auprès d'une agence internationale, afin de se hisser dans le top 10 des entreprises africaines de réassurance.

Selon les prévisions, le comité qui pilote l'introduction en Bourse voudrait consacrer 85 % de cette augmentation de capital aux institutionnels et 15 % aux particuliers. Une part de cette ouverture est faite aux salariés dans l'optique de les fidéliser. En termes de management stratégique, cette entrée en Bourse est une occasion pour

la SCG-Ré de témoigner des standards élevés de sa gestion soutenue par une éthique de qualité et de transparence ; la volonté du management d'accroître la notoriété du réassureur gabonais et d'exécuter sereinement son plan stratégique de développement.

Selon Dr Andrew Gwodog, administrateur-directeur général, "avec cette introduction en Bourse, la SCG-Ré sera la première société du secteur de la réassurance en Afrique, dans la zone Cima qui compte 14 pays, à faire son entrée en Bourse".

ERRATUM

UNE erreur s'est glissée dans l'article paru le samedi 16 avril 2022 sur " PGP1 : développement des compétences en agriculture en vue ". Au lieu de " Banque gabonaise de développement ", il fallait lire " Banque africaine de développement ". Toutes nos excuses.